

ETAT ET RELIGION

Europe et monde arabe

La question des rapports entre l'Etat et la religion est plus que jamais d'actualité. Dans les pays arabes, la référence à la *charia* comme principe fondamental de la législation est au centre des luttes politiques et idéologiques depuis plus de trente ans. Auparavant, les Etats modernes avaient cru juguler la religion en fonctionnant les clercs et réduisant le domaine d'application de la loi religieuse. Aujourd'hui, l'Europe elle-même n'est plus à l'abri d'une remise en cause des fondements de son système politique, en raison de la pression des communautés musulmanes.

Le colloque développera quatre axes de réflexion :

- ◆ la religion, fait public ou fait privé
- ◆ l'étatisation du religieux
- ◆ pluralisme et communautarisation
- ◆ le droit international à la croisée des traditions

Colloque organisé par :

Le **CEDROMA** (Centre d'études des droits du monde arabe),
Faculté de droit et des sciences politiques,
Université Saint-Joseph, Beyrouth
et l'**Institut du monde arabe**, Paris

INSTITUT DU MONDE ARABE
1, rue des Fossés Saint-Bernard
Place Mohammed-V
75005 Paris

Info IMA : 01 40 51 38 38
Info Colloque : 01 40 51 38 59
Télécopie : 01 40 51 34 61
Site Internet : www.imarabe.org

Conception : (S&P) tel. 01 45 45 13 20

Colloque les 15 et 16 novembre 2004 à l'Institut du monde arabe

Auditorium, niveau - 3, entrée libre

**ETAT ET
RELIGION**
Europe et monde arabe

INSTITUT
DU MONDE
ARABE



◆ Allocutions d'ouverture, 9 h 30 :

Yves Guéna, président de l'Institut du monde arabe
R.P. René Chamussy s.j., recteur de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth

◆ Première séance de 10 h à 13 h :

LA RELIGION : FAIT PUBLIC OU FAIT PRIVÉ

présidée par **Fayez Hage Chahine**, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Beyrouth

- *La laïcité dans le débat européen*, par **Valentine Zuber**, maître de conférences à l'EPHE
- *L'islam face à la loi belge*, par **Marie-Claire Foblets**, professeur à l'université catholique de Louvain, Belgique
- *Le Califat et les constitutions des pays arabes*, par **Nabil Maamari**, directeur adjoint du CEDROMA, chargé d'enseignement à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Beyrouth
- *Religion et Etat en Islam*, par **Cheikh Mohammed Nokkari**, directeur général de Dar El Fatwa, chef de cabinet de S.E. le Mufti de la République, Beyrouth
- *Le rapport à la politique et à l'Etat dans les Ecritures*, par **Jean-Claude Eslin**, professeur à l'Institut catholique

◆ DÉJEUNER ◆

◆ Deuxième séance de 15 h à 18 h :

ÉTATISATION DU RELIGIEUX

présidée par **Joseph Maila**, recteur de l'Institut catholique de Paris

- *La part islamique des choses : sociologie d'une décision judiciaire égyptienne en matière familiale*, par **Baudoin Dupret**, chercheur à l'Institut français du Proche-Orient, Damas
- *Les autorités constituées de la religion face à l'Etat*, par **Jean-Louis Schlegel**, philosophe, éditeur au Seuil
- *L'instrumentalisation politique du personnel religieux dans les sociétés arabo-musulmanes d'hier à aujourd'hui*, par **Eric Chaumont**, chercheur au CNRS, IREMAM/MMSH
- *Justice étatique et modes confessionnels alternatifs de règlement des litiges*, par **Hervé Lécuyer**, professeur à l'Université Paris II, ancien directeur du CEDROMA

◆ Troisième séance de 10 h à 13 h :

PLURALISME ET COMMUNAUTARISATION

présidée par **Catherine Grémion**, directeur de recherches au CNRS, Centre de Sociologie des Organisations

- *Pluralisme sans communautarisation: quelle laïcité ?*, par **Jean Bauberot**, président honoraire de l'EPHE, titulaire de la Chaire histoire et sociologie de la laïcité
- *La séparation entre l'État et la religion au Proche-Orient et la question des minorités*, par **Sami Aldeeb**, professeur à l'Institut de droit comparé, Lausanne
- *Unité de l'Etat et droit des minorités*, par **Antoine Khair**, professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, directeur du CEDROMA (Beyrouth)
- *Islam, Etat et société en Irak: les enjeux de la reconstruction en Irak*, par **Pierre-Jean Luizard**, chercheur CNRS, groupe de sociologie des religions et de la laïcité, Paris

◆ DÉJEUNER ◆

◆ Quatrième séance de 15 h à 18 h :

LE DROIT INTERNATIONAL
À LA CROISÉE DES TRADITIONS

présidée par **François Zabbal**, Institut du monde arabe

- *Quelle place la religion peut-elle occuper dans une démocratie ? Perspectives tocquevilliennes*, par **Agnès Antoine**, professeur agrégée à l'EHESS
- *Les nouveaux aspects de la coexistence des droits confessionnels et des droits laïcisés dans les relations privées internationales*, par **Pierre Gannagé**, professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, Beyrouth, membre de l'Institut de droit international
- *A propos d'une jurisprudence récente d'un tribunal tunisien*, par **François Paul Blanc**, doyen de la Faculté de Droit de Perpignan, directeur du CERJEMAF